

Compte rendu de la séance du 08 novembre 2019

La séance ouverte à 19h30 close à 23h30

Ordre du jour:

- panneaux voisins vigilants
- fermeture trésorerie
- organisation des manifestations de fin d'année
- salle des fêtes
- règlement du PLUI (sous réserve qu'il soit reçu de la com. de com.)
- questions diverses

Président : BRICOUT Damien

Secrétaire : CAMUS Xavier

Présents : Monsieur Damien BRICOUT, Monsieur Xavier CAMUS, Madame Janick CAUDRON, Madame Lionelle MARIAGE, Madame Christine TILLOY, Monsieur Richard FLAMANT, Monsieur Jean-Marie MARSY, Monsieur HERVE ANDRIEUX

Excusés : Monsieur Dominique CARON, Monsieur Gilles DENNE

Absents : Monsieur Stéphane HAULTCOEUR

Délibérations du conseil:

Motion pour le maintien des services des trésoreries sur le territoire communautaire (DE 2019 038)

La séance ouverte Mr le Président fait lecture d'une proposition de motion de la communauté de communes.

En réponse à la demande d'une majorité d'élus communautaires et pour faire suite aux différentes réunions organisées par les services de l'État sur la réorganisation territoriale des trésoreries, Monsieur le Président eu égard :

- aux services rendus auprès de chacune des communes du territoire par les trésoreries d'Arras banlieue, Avesnes-le-Comte et d'Aubigny-en-Artois qui assurent un service de proximité tant auprès des collectivités que des habitants du territoire

- au fait que cette réorganisation provoquera un éloignement des services et la perte d'un service public de proximité essentiel

propose aux élus communautaires :

- de demander le maintien des trésoreries d'Avesnes-le-Comte et d'Aubigny-en-Artois en tant que site de proximité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime valide cette motion pour le maintien des trésoreries d'Arras banlieue, Avesnes le comte et Aubigny et Artois.

Voisins vigilants panneaux (DE 2019 039)

Mr Le Président propose d'afficher aux entrées de village sous le panneau d'agglomération, les panneaux "Voisins vigilants" afin que chacun puisse savoir que la commune adhère à ce service.

Il précise que le coût unitaire du panneau est de 75euros TTC et présente les différents visuels disponibles.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime valide la commande de 4 panneaux "voisins vigilants" sur le visuel numéro 3. Les agents communaux seront chargés de leur installation.

Il est précisé qu'il sera fait un rappel du service dans le prochain bulletin municipal. Et les aînés seront invités à venir s'inscrire auprès de la secrétaire de Mairie sur RDV.

Subvention Ecole Notre Dame de Saulty (DE 2019 040)

Monsieur Bricout informe le Conseil Municipal que l'école Notre Dame de Saulty a fait une demande de subvention puisque 1 enfant de la commune est scolarisé dans cet établissement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention de 150 euros par enfant scolarisé, soit un total de 150 euros pour l'année 2019-2020, comptabilisé sur le budget 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits au registre sont les signatures.

Autres Décisions du conseil

Manifestations de fin d'année :

- Atelier enfants : pour l'atelier créatif du 30/11, il est demandé à Sylvie d'installer le sapin dans la salle afin que les enfants puissent le décorer.

- Goûter de Noël : fixé au 15 décembre pour les enfants, les aînés sont également conviés.

Janick et Christine se charge des achats cadeaux des enfants, budget entre 15 et 20 euros pour un jeu (variable en fonction des offres du magasin)

Jean-Marie se charge des courses pour le goûter :

- 50 bûches
- 60 coquilles
- sachets pour les enfants (coquilles emballées individuellement + papillottes et mandarines)
- reste de mandarines, coquilles et chocolats seront mis sur les tables comme l'année dernière

Christine se charge de la préparation des enveloppes à vendre pendant le goûter (tickets à gratter, 15 enveloppes perdantes, lots divers, chocolats et vin)

Julie la secrétaire de mairie, est chargée de transmettre la liste des enfants inscrits à la date de fin d'inscription.

La salle sera préparée le 15/12 au matin à 10h30.

Les grilles de Noël seront à vendre par chaque Conseiller + Sylvie pour la commune et Solange (à sa demande). Les lots restent inchangés par rapport à l'année dernière : 1 dinde, 1 boîte de chocolats et 1 bouteille de vin.

- Colis des aînés : 52 aînés sont recensés pour 2019.

Le colis sera composé d'une carte cadeau Carrefour de 25 euros et d'une bouteille de vin pour les hommes ou une boîte de biscuits pour les femmes.

Jean Marie se charge des courses et emballage cadeau. Tous devra être prêt pour le 07/12 pour une distribution au plus tard le 15/12. (Voir liste de répartition ci-jointe)

- Voeux de la commune : fixés au 12/01/2020 à 11h à la salle des fêtes. Apéritif + 160 navettes (paté ou jambon) + gateaux apéritif. Préparation de la salle et des navettes le matin même.

- Repas des aînés : fixé au 02/02/2020 ; afin de ne pas retarder les travaux de la salle des fêtes le repas a été avancé au plus tôt exceptionnellement. Janick est chargée de rapporter des menus pour la prochaine réunion de Conseil Municipal du 13/01/2020 (date à confirmer).

Règlement du Plui : Il a été validé par le Conseil Municipal. Remarque à faire à la communauté de communes, il manque Warluzel dans le champs d'application.

Salle des fêtes : Il est rappelé au Conseil Municipal que pour la réalisation des travaux il faudra penser à vider la salle des fêtes après le repas des aînés.

Il est décidé qu'à la prochaine réunion de Conseil il sera fixé une date pour vider la salle.

Mme CABOCHE précise que pour le financement des travaux de la salle des fêtes, elle a eu l'accord du FARDA pour la subvention de 87500 euros, l'accord de la communauté de communes pour le fond de concours de 20000 euros et qu'elle vient de déposer le dossier de DETR pour 156170 euros. Elle attend l'accord de le FDE 62 pour 20000 euros et l'accord du chèque énergie pour un montant encore inconnu.

Il est encore possible d'être subventionné en partie pour réduire le reste à charge pour la commune, elle s'efforce de trouver des subventions supplémentaires auprès de la région et de l'europe ... à suivre.

Cimetière : Il est demandé de désépaissir la haie du cimetière car elle devient de plus en plus large, et risque de gêner les caveaux en bordure de haie.

Plantons le décor : La plantation de la haie de Mr Turbant s'étant faite trop tard l'année dernière, les arbres n'ont pas repris. Il est convenu que la commune refasse une plantation le plus tôt possible, à cette période, afin que les arbres aient plus de chance de reprendre. Sylvie est chargée de compter la quantité nécessaire et Julie se chargera de la commande plantons le décor.

Arrêt de bus : Mr Andrieux signale que le bus scolaire stationne longtemps devant les sorties de garage et de ce fait, bloque les sorties de véhicules. Les riverains concernés sont allés voir le chauffeur qui refuse catégoriquement de bouger son bus.

Il est convenu de contacter la société Bajus qui est en charge du transport pour demander au chauffeur de stationner ailleurs pour le temps d'attente de l'heure de départ. Seuls les arrêts de monter et descente doivent être effectués sur l'arrêt matérialisé.

Signatures :

BRICOUT D.

CAMUS X.

CAUDRON J.

~~CARON D.~~

ABSENT

TILLOY C.

MARIAGE L.

FLAMANT R.

MARSY J-M.

ANDRIEUX H.

~~DENNE G.~~

~~HAULTCOEUR S.~~

ABSENT

ABSENT